

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°22-2022

Date de convocation :
24/03/2022

Date d'affichage :
04/04/2022

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 8**

**Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0**

Objet : Demande de
subvention – Souvenir
Français

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-deux, le trente-et-un mars à 18h35, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra

M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme SINOQUET Valérie, M. VAN LAECKEN Patrick et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre.

Étaient absents : Pouvoir : M. LEULIER Jean-Paul, absent donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET ; Mme MEULIN Maryline, absente donne pouvoir à M. BOULET Bernard ; Mme KIENZEL Delphine absente.

Mme SINOQUET Valérie est désignée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION – SOUVENIR FRANCAIS

VU la demande de subvention de M. DELORY Jean-Pierre, Président de la section de PICQUIGNY du Souvenir Français.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à voter la demande de subvention de l'association « Souvenir Français ».

M. le Maire propose de réitérer le montant de la subvention de l'année précédente, soit 150,00€

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 150,00€ à l'association « Souvenir Français ».

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**